



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FONDATION
DE LA MER**

Concours Arts en plastiques pour l'Océan

Édition 2026-2027

Règlement du concours

1. ENJEUX 2. MISE EN OEUVRE || Calendrier || Ressources || Référents

1. Enjeux

Face à l'enjeu majeur qu'est la lutte contre la pollution de l'Océan par le plastique, la Fondation de la Mer et le ministère de l'Éducation nationale se mobilisent pour sensibiliser la jeunesse et proposer ensemble le concours *Arts en plastiques pour l'Océan*.

Ce concours vise à la fois à faire découvrir aux élèves les enjeux liés au développement durable de la mer et à lutter contre la pollution par les plastiques qui met en danger toutes les formes de vie animales et végétales marines, entraînant de graves conséquences pour les sociétés humaines.

Il s'agit également de susciter la créativité des élèves en les invitant à réaliser une production à partir de matériaux plastiques usagés, afin qu'ils puissent proposer des réponses à ce défi.

Ce concours est ouvert aux classes volontaires de la maternelle au collège, accompagnées selon le cas par leur professeur d'arts plastiques ou professeur des écoles et tout membre de l'équipe éducative mobilisé sur ces questions.

Il s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat signée le 8 juin 2018 et renouvelée le 16 juillet 2024 entre la Fondation de la Mer et le ministère de

l'Éducation nationale qui contribue à l'étude et à la protection de l'Océan en promouvant une exemplarité française pour la préservation de cet environnement.

Cette année, la thématique est "Raconter l'Océan de demain"

À l'horizon 2050, 2100 ou au-delà, à quoi ressemblera l'Océan ? À travers ce thème, les élèves sont invités à raconter l'Océan de demain. L'Océan, pilier essentiel de la vie sur Terre, est aujourd'hui confronté à des défis majeurs : pollution par les plastiques, réchauffement climatique, acidification des eaux et disparition accélérée des espèces. Pourtant, il recèle aussi des récits d'espoir, des solutions innovantes et des futurs à réinventer. Ce concours invite les élèves à imaginer, créer et partager leur vision d'un Océan en transformation, en alliant art, science et engagement. Leurs productions, à la fois artistiques et narratives, témoigneront de leur compréhension des enjeux et de leur capacité à proposer des futurs désirables.

La démarche pourra s'inscrire dans les 3 piliers de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) :

1. **Connaître** : Explorer les océans sous tous leurs angles : écosystèmes, biodiversité, rôle climatique, enjeux actuels (pollution, surexploitation, etc.). Les élèves s'appuient sur des **observations** (en bord de mer ou via des supports médiatiques), des rencontres avec des scientifiques, chercheurs ou acteurs de la mer pour nourrir leur réflexion ou des **ressources documentaires (photographies, livres, albums, documentaires ou films)**.
2. **Pratiquer** : Créer une production **plastique** à partir de matériaux de récupération, inspirée par un **récit original** (engagé, poétique, dystopique, scientifique, etc.). La réalisation plastique et le récit s'enrichissent mutuellement.
3. **Rencontrer** : Découvrir des œuvres, échanger avec des **artistes, chercheurs, médiateurs scientifiques ou associations** pour ancrer les créations dans une démarche à la fois **créative et rigoureuse**.

1. ENJEUX **2. MISE EN OEUVRE** || Calendrier || Ressources || Référents

2. Mise en œuvre

- **Public concerné**

Ce concours est ouvert à **tous les élèves du cycle 1 au cycle 4**, issus d'écoles et de collèges **publics ou privés sous contrat**, de France métropolitaine et d'Outre-mer.

Le concours est en outre ouvert aux établissements scolaires de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et ceux de la Mission laïque française (MLF).

- **Modalités de participation**

1. Pour participer au concours, les professeurs volontaires inscrivent les classes sur **ADAGE** (ou via [démarches simplifiées](#) pour les établissements membres de l'AEFE - agence pour l'enseignement français à l'étranger - et ceux de la Mission laïque française) avec leur note d'intention.
2. Une fois la classe inscrite sur ADAGE (ou sur démarches simplifiées), les professeurs déposent les **visuels** de leur création sur [le site de la Fondation de la Mer](#) avant le 21 avril 2027 à 23h59.

Chaque école ou collège a la possibilité de présenter plusieurs productions plastiques qui constitueront autant de candidatures de classes et nécessiteront autant d'inscriptions distinctes au concours. **Avec un maximum de 3 inscriptions par école ou établissement scolaire.**

- **Dossier de candidature**

Le formulaire d'inscription doit comporter impérativement :

- Le titre de la réalisation ;
- Une brève note d'intention écrite avec les élèves et expliquant comment la production répond au thème et s'insère dans le projet d'année de la classe ou de l'établissement (une dizaine de lignes maximum) ;
- Une description des matériaux utilisés ;
- Des photos numériques ou une vidéo de la réalisation
Poids maximum des photos : 5Mo. Format : jpeg ou png
Poids maximum des vidéos : 10Mo. Format : mp4 ou mov.

Les réalisations devront impérativement être élaborées en tirant parti de diverses qualités (matérielles, symboliques, sémantiques...) de plastiques usagés, tels que ceux répandus dans la mer.

Le choix de la technique est laissé libre ainsi que les partis-pris plastiques, esthétiques, écologiques pour le traitement de la thématique du concours.

Les productions peuvent être en deux dimensions (graphiques, picturales,

photographiques, numériques) ou en volume (assemblages, modelages, installations...). Dans ce cas, elles sont photographiées ou filmées.

La rencontre avec un artiste ou un scientifique ainsi que la visite de structures culturelles ou scientifiques est encouragée. L'application ADAGE permet d'identifier des partenaires, de trouver des structures culturelles ou scientifiques de proximité.

- **Modalités de sélection**

Les dossiers de candidatures sont examinés par un jury, chargé d'évaluer les réalisations qui lui sont proposées, selon les critères suivants :

- La pertinence de la production par rapport à la thématique du concours ;
- La qualité, la sensibilité, la créativité et l'originalité de la réalisation tant d'un point de vue du fond (thématique) que de la forme (critères esthétiques et techniques) ;
- La valorisation d'un travail collectif ou partenarial.

Trois catégories sont créées : « catégorie Maternelle », « catégorie Élémentaire » et « catégorie Collège ».

A l'issue du concours, le jury désigne la production primée dans chaque catégorie. Selon les réalisations reçues, des prix coup de cœur peuvent également être décernés. Un diplôme d'honneur est remis à l'ensemble des élèves issus des classes lauréates.

Les **classes lauréates recevront un versement** qui varie d'une année sur l'autre en fonction du nombre de projets retenus, ce chèque permettra de prolonger les projets en lien avec le développement durable dans l'établissement scolaire.

L'annonce du palmarès a lieu le **8 juin 2027**, à l'occasion de la journée mondiale de l'Océan.

- **Publication des résultats et exposition des créations**

Les résultats du concours sont publiés sur [le site internet de la Fondation de la Mer](#) et sur la [page dédiée du site éducol](#). Ils sont également susceptibles d'être relayés sur les différents supports de communication de la Fondation de la Mer, ainsi que dans la presse.

Les photos et/ou vidéos des créations lauréates et une partie des nominées pourront être exposées lors de manifestations organisées par la Fondation de la Mer et sur le site www.fondationdelamer.org

- **Composition du jury**

Le jury est composé d'artistes, de personnalités engagées pour la préservation de la biodiversité marine et la lutte contre les pollutions en mer et de représentants institutionnels (ministère de l'Education nationale)

1. ENJEUX 2. MISE EN OEUVRE || Calendrier || Ressources || Référents

Calendrier

- **Ouverture des inscriptions au concours** : 1er octobre 2026
- **Clôture des inscriptions** : 21 avril 2027 à 23h59
- **Jury de sélection des lauréats** : du 22 avril 2027 au 7 juin 2027
- **Journée mondiale de l'Océan** - annonce du palmarès : 8 juin 2027

Ressources

- Ressources pédagogiques de la Fondation de la Mer :

[La course bleue](#)

[Cétacé ! L'Océan boit la tasse](#)

[Code Océan](#)

[Ma planète bleue](#)

- [Ressources pédagogiques de Nausicaà - le centre national de la mer](#)

- [Ressources pédagogiques de la Fondation Tara océan](#)

- [Rapport du WWF \(2019\)](#)

- [Fondation La main à la pâte](#)

- [Espace pédagogique de l'association « Expédition 7e continent »](#)

- [Site de l'Agence française pour la biodiversité : les aires éducatives](#)

- [Carte des acteurs mobilisés dans la lutte contre la pollution par les plastiques et la préservation de la biodiversité marine](#)

Référents nationaux

Pour la Fondation de la Mer : Anaïs Massé, am@fondationdelamer.org

Pour le Ministère de l'Education Nationale : Sarah Akacha,
sarah.akacha@education.gouv.fr